

Propose: que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin BOYD, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, propose en

Amendement: Que les mots suivants soient ajoutés au projet d'avis *re* amendements à la Charte: "réglementation de la circulation des automobiles". M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin CLEMENT, propose en

Sous-amendement: Que les mots suivants soient ajoutés audit rapport: "Mont de piété municipal."

Et un débat s'engageant, ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Leclaire, Prud'homme, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marcil, Emard, Larivière, Deguire.—15.

Contre: L. A. Lapointe, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, Dandurand, Boyd, Gauvin, Monahan, Judge, Bastien, Lussier, Drummond.—13.

Ledit sous-amendement est ainsi adoptée et il est

Résolu: En conséquence.

L'amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

Résolu: En conséquence.

La motion principale étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

Résolu: En conséquence. (M. l'échevin Ward dissident).

ORDRE DU JOUR.

34.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Brodeur *re* distribution du fonds de charité, il est

Ordonné: De renvoyer ledit avis au Bureau des Commissaires.

35.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Brodeur pour pourvoir au traitement des membres du Bureau des Travaux Municipaux,

Sur proposition de M. l'échevin BRODEUR, appuyée par M. l'échevin EMARD, il est

Résolu: De prier le Bureau des Commissaires d'inclure dans le budget de 1911, le salaire d'un "Ingénieur en chef des Travaux Municipaux," et aussi de pourvoir au traitement du personnel de ce fonctionnaire.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,

Greffier de la Cité

RENE BAUSET,

Sous-greffier de la Cité.

That said report be adopted.

Moved in amendment by Ald. BOYD, seconded by Ald. O'CONNELL.

That the following words be added in the draft of notice *re* amendments to the Charter: "Regulation of the traffic of automobiles".

Moved in sub-amendment by Ald. TETREAU, seconded by Ald. CLEMENT.

That the following words be added to said report: "Municipal pawn-shop".

And a debate arising, said sub-amendment being put, the Council divided:

Yeas: Leclaire, Prud'homme, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marcil, Emard, Larivière, Deguire.—15.

Nays: L. A. Lapointe, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, Dandurand, Boyd, Gauvin, Monahan, Judge, Bastien, Lussier, Drummond.—13.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

The amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

The main motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly. (Ald. Ward dissenting).

ORDER OF THE DAY.

34.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Brodeur *re* distribution of charities, said notice was

Ordered: to be referred to the Board of Commissioners.

35.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Brodeur to provide for salary of Board of Works.

On motion of Ald. BRODEUR, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to include in the appropriations for 1911 the salary of a "Chief Engineer of Municipal Works" and also to provide for the staff of said official.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, the Council adjourned.

L. O. DAVID,

City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.



TROTTOIRS

Avis aux Contribuables

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées, de la Cité de Montréal, savoir:

CASGRAIN, du côté est, depuis l'avenue Laurier à McGuire et du côté ouest depuis la propriété W. Blain à McGuire.

BOULEVARD ST. JOSEPH, depuis Sanguinet à l'est au limites d'Outremont.

SANGUINET, du côté ouest, depuis Mont-Royal à Laurier et du côté est, depuis Carrière à Boucher.

AVE. DE L'HOTEL DE VILLE, du côté ouest, depuis Mont-Royal à Laurier et du côté est, depuis Mont-Royal jusqu'au nord du Boulevard St-Joseph.

CADIEUX, du côté est, depuis Mont-Royal à Laurier, et côté ouest, depuis Mont-Royal au Boulevard St-Joseph.

BEAUCHAMP, (ruelle), du côté nord, depuis St-Dominique à Coloniale.

COLONIALE, depuis Mont-Royal au Boulevard St-Joseph.

ST-DOMINIQUE, du côté est, depuis Mont-Royal au Bou-



SIDEWALKS

Notice to Ratepayers

Public Notice is hereby given that the special rolls of assessment for the construction of sidewalks in the following streets, *viz:*

CASGRAIN, east side from Laurier to McGuire and west side from W. Blain's property to McGuire.

ST-JOSEPH BOULEVARD, from east of Sanguinet to Outremont limits.

SANGUINET, west side from Mount-Royal to Laurier and east side from Carrière to Boucher.

CITY HALL AVE., west side from Mount Royal to Laurier and east side from Mount Royal to north of St. Joseph Boulevard.

CADIEUX, east side from Mount Royal to Laurier and west side from Mount Royal to St. Joseph Boulevard.

BEAUCHAMP LANE, north side from St. Dominique to Colonial.

COLONIAL, from Mount Royal to St. Joseph Boulevard.